



RAPPORT D'ACTIVITÉ
SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
BEAUMONT SUR OISE

Sommaire

Glossaire	2
I. Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020.....	3
1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur	4
1.4 Réunions et instances internes	4
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020	6
2.1 Contexte territorial.....	6
2.2 Données statistiques 2020	9
2.3 Analyse des données statistiques 2020.....	10
2.4 Les modalités d'actions en prévention spécialisée	13
III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans.....	18
3.1 Zoom sur les 11-15 ans.....	18
3.2 L'accompagnement éducatif individualisé.....	18
3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges	19
3.4 Les actions collectives	19
IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans	20
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	20
4.2 Zoom sur les 18-25 ans.....	21
4.3 Le travail de rue.....	21
4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel	22
4.5 Les actions collectives	22
V. Partenariats et participation au développement social local	24
5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ	24
5.2 Partenariats actifs en 2020.....	25
5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	27

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2020

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2020

L'équipe de prévention spécialisée de Persan se compose ordinairement de 2 éducateurs à temps plein. Depuis au moins 2018, date de la fusion entre l'association « la bulle » et IMAJ, l'équipe a bénéficié d'une stabilité permettant l'accompagnement continu des jeunes persannais.

En mars 2020, Yannick Chevauché, éducateur, après avoir validé sa formation de chef de service, a quitté le service de prévention spécialisée pour une autre association.

Même si ce départ a été accompagné auprès des jeunes, il nous a fallu nous réorganiser pour assurer la continuité d'activité. Souade Moustarzik a également quitté le service pour une autre association fin août 2020.

Nous avons procédé au recrutement d'une nouvelle éducatrice, Mélanie Chivet, mi-septembre 2020. Julien Jagou, éducateur depuis 5 ans à IMAJ sur l'équipe de prévention spécialisée de Villiers le bel, a rejoint l'équipe de Beaumont-sur-Oise, début janvier 2021.

En parallèle de ces départs, le contexte sanitaire, lié à la COVID, ainsi que les deux confinements ont grandement impacté notre activité et les liens partenariaux. Malgré tout cela, nous sommes restés en contact permanent avec les jeunes par différentes modalités.

L'Équipe de Prévention Spécialisée de Beaumont-sur-Oise bénéficie ainsi des personnels suivants :

- 1 Chef de service : Camille Claudel
- 2 Éducateurs spécialisés :
 - Mélanie Chivet
 - Julien Jagou

Notons par ailleurs que l'association IMAJ cherche à favoriser une mixité de genre dans la constitution des équipes éducatives. Cette mixité de genre demeure un élément significatif du projet de service. Celle-ci vise à influencer directement la mixité du public jeune accompagné. L'équipe est d'ailleurs particulièrement vigilante à assurer l'égale accessibilité de ses actions aux garçons comme aux filles. A ce propos, les éléments d'activité les plus récents rendent compte de l'effectivité de la démarche de l'équipe.

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2020

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence : ainsi, pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeurera à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents,...). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. À ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée.

Des accompagnements peuvent également être réalisés en binôme lorsque la situation d'un jeune ou d'une famille le nécessite.

Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construisent de concert avec toute l'équipe.

1.3 Présentation d'une semaine type d'un éducateur

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Week-end
9h						Interventions ponctuelles selon événements et manifestations
10h		Accompagnements individualisés	Accompagnements individualisés	Réunion de suivis	Accompagnements individualisés	
11h	Écrits professionnels		Travail de rue			
12h						
13h						
14h	Réunion de fonctionnement	Accompagnements individualisés ou RDV partenaires	Accueil et actions collectives	Rencontres partenariales	Analyse des pratiques ou accompagnements individualisés	
15h	Accompagnements individualisés				Travail de rue	
16h						
17h	Travail de rue					
18h						
19h						

Ce planning est une projection prévisionnelle de l'organisation de travail hebdomadaire d'un éducateur du service. Celui-ci intègre donc les contraintes liées aux différents projets que l'équipe éducative souhaite mettre en œuvre. Cette organisation peut connaître des variations significatives en fonction de projets complémentaires ou de l'actualité du territoire.

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducatrices interviennent de 10h à 19h. Au regard de l'évolution des besoins et des projets, elles peuvent être amenées à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, ...) ou en réponse à une urgence (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire, ...).

Il est à noter que les éducatrices sont régulièrement en travail de rue, en déplacements extérieurs, en activités collectives, en rencontres partenariales et n'assurent pas de permanence au sein de notre local.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations, de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

LA REUNION D'EQUIPE (hebdomadaire)

Animée par la chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur les territoires de Beaumont-sur-Oise et Persan. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc...

LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)

Également animée par la chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates. Cette instance de réflexion est mutualisée avec l'équipe éducative de Beaumont-sur-Oise.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (bimestrielle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées mais également d'être force de propositions.

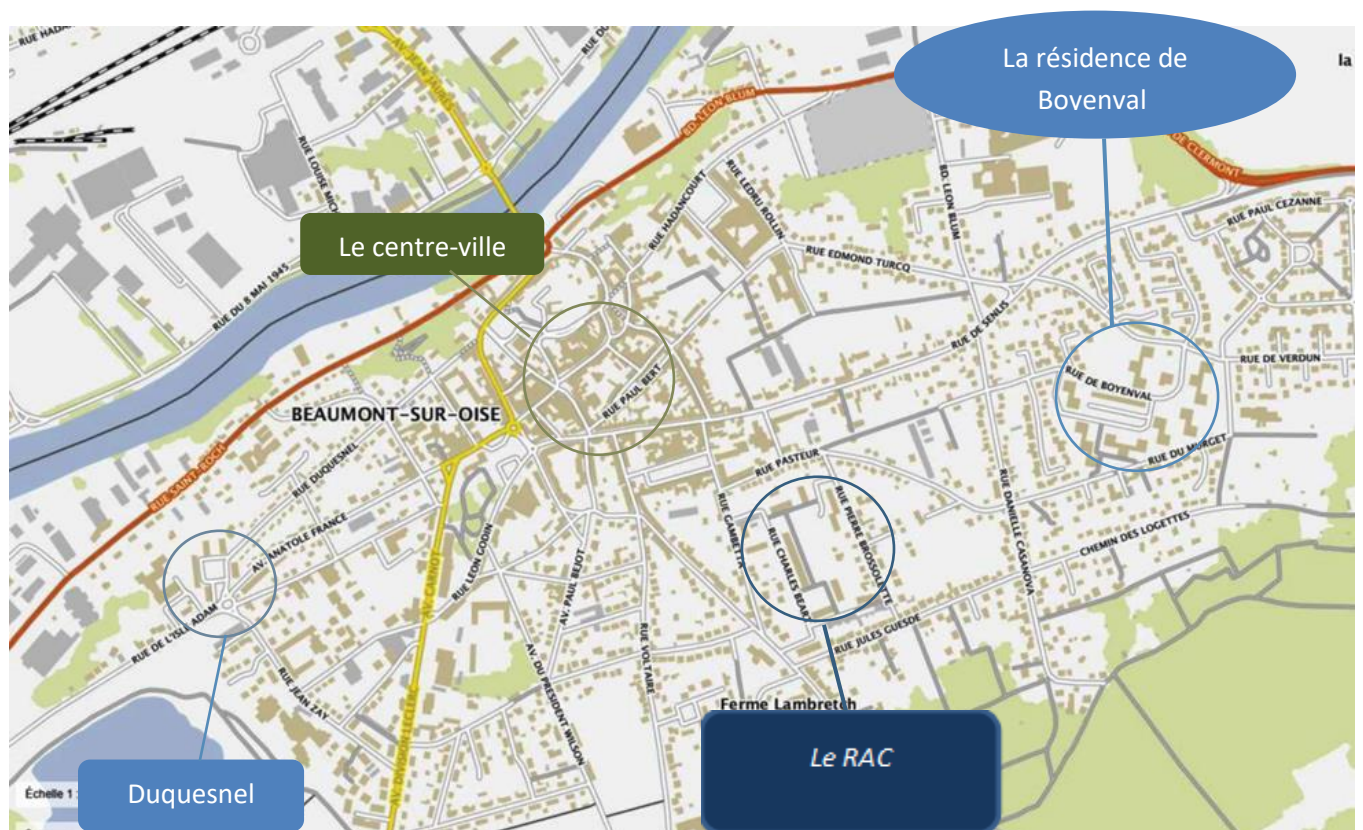
LA RÉUNION GÉNÉRALE (toutes les 8 semaines)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue ou difficultés.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2020

2.1 Contexte territorial

Afin d'accueillir individuellement et collectivement les jeunes et leur famille, l'équipe éducative dispose d'un local depuis mi-juin 2018 dans le quartier de Boyenval. Ce local a pu être ouvert dans de bonnes conditions d'accueil début septembre 2018. Sa localisation est un atout pour garantir une certaine proximité favorisant l'accessibilité du service. Toutefois, il est à noter que les principaux quartiers d'intervention de l'équipe sont les suivants : le centre-ville, le quartier Duquesnel, le RAC et la résidence de Boyenval. Cette dernière est l'un des secteurs privilégiés d'intervention de l'équipe de prévention spécialisée. Cette résidence se compose d'environ 295 logements HLM appartenant au Bailleur CDC- Habitat social. Un vaste programme de réhabilitation portant sur l'entièreté a été engagé et est terminé à ce jour. La résidence de Boyenval se situe sur l'ouest de la commune (IRIS Insee) qui compte environ 9 576 habitants. Comme évoqué précédemment, la municipalité, en lien avec le bailleur CDC-Habitat social, a mis à disposition de l'association un local implanté au cœur du quartier de Boyenval. Cette proximité est grandement facilitante pour l'équipe éducative, permettant ainsi de mesurer quotidiennement le climat du quartier, les habitudes des jeunes. Ce travail d'observation quotidienne permet d'ajuster notre approche et nos pratiques. La résidence dite « le RAC » constitue également un secteur d'intervention et de présence significatif pour l'équipe éducative. Cette résidence appartenant au bailleur ERIGERE compte environ 1 000 habitants.



Évènements marquants 2019-2020 :

Après une période de prise de distance de la part d'un certain nombre de jeunes majeurs suite à la fusion entre La Bulle et IMAJ, l'équipe éducative a pu noter, durant l'année 2019, que la situation a

notablement évolué. Ainsi, sans que cela ne constitue de rupture significative, ces jeunes majeurs ont progressivement réinvesti le local du service de prévention spécialisée. Ces mêmes jeunes sont également concernés par les actions complémentaires proposées par IMAJ : **Auto-École Associative et les Chantiers d'Insertion**. Ces actions jouent un rôle facilitateur tant dans la reprise de contacts que dans l'établissement de nouvelles relations.

Le **réseau partenarial** a beaucoup évolué en 2019. En effet, c'est l'année durant laquelle le Hub de la réussite s'est nettement implanté sur le territoire (fusion avec Reflexe 95). D'autre part, nous avons pu noter un important mouvement des partenaires locaux, qui nous a amené à recréer des liens.

Cette année 2020 a été marquée principalement par les **deux confinements et l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID**.

Sur le service de prévention spécialisée de Beaumont-sur-Oise, nous avons maintenu un contact régulier par téléphone et réseau social avec les jeunes accompagnés dont nous disposons des numéros de téléphone. Ces contacts nous permettaient de leur apporter une écoute et un soutien face aux difficultés qu'ils rencontraient.

Nous leur avons apporté notamment un soutien s'agissant des difficultés de scolarité à distance auxquelles ils pouvaient être confrontés. Nous conservons une attention toute particulière s'agissant des jeunes pour lesquels nous avons des craintes directement liées à une problématique relevant de la Protection de l'Enfance.

Enfin, l'ensemble de ces contacts nous permettait d'informer et d'insister auprès du public accompagné sur la nécessité de respecter scrupuleusement les mesures de confinement en vigueur.

Notre intervention en matière de travail de rue a été régulièrement réadaptée afin de maintenir un lien minimal sans mettre en risque nos personnels éducatifs.

Nous demeurions également en lien téléphonique avec les partenaires locaux afin d'assurer une veille concernant l'évolution de la situation sur le territoire.

Lors du premier confinement, nous avons noté que de nombreux jeunes continuaient d'être présents sur l'espace public. En échangeant avec certains jeunes, il apparaissait que nombre d'entre eux, en plus de vouloir braver l'interdit, pensaient que le coronavirus ne constituait pas une menace pour eux au regard de leur jeune âge. Cela va sans dire que nous les informions au mieux sur la réalité des risques pour eux, ainsi que pour leurs proches. Durant plusieurs passages sur la ville, nous avons pu constater qu'il n'y avait pas que des jeunes qui ne respectaient pas les mesures de distanciation sociale.

L'échange téléphonique avec certains jeunes laissait entrevoir la difficulté de parents, dans certains foyers déjà surpeuplés, à maintenir leurs enfants au domicile sans générer de tensions supplémentaires. Il ne s'agit évidemment pas de trouver justification à des sorties sans motif valable mais bien de mesurer que la situation de confinement a un effet direct sur l'équilibre familial précaire dans certains foyers.

Enfin, sans surprise, nous notions que tous les jeunes ne disposaient pas d'une suffisante supervision parentale ainsi que des moyens matériels pour réaliser la quantité conséquente de travail scolaire prescrit. Nous avons été particulièrement en lien avec l'assistante sociale du Collège Monod. La

Préfecture a demandé à l'équipe de Beaumont-sur-Oise d'aider au référencement des collégiens du quartier de Boyenval ne disposant pas de **matériel nécessaire à la continuité pédagogique**. Des tablettes numériques ont été données à ces élèves par la Préfecture et nous en avons organisé la distribution et la prise en mains au collège.

Nous avons repris notre travail en présentiel, dès la fin du confinement, le 11 mai 2020.

Le deuxième confinement nous a paru moins difficile à supporter pour les jeunes scolarisés. Néanmoins, nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des jeunes éprouvant des difficultés à trouver des lieux de stage ou des employeurs (pour les contrats d'apprentissages notamment).

Cette fin d'année a été également marquée par des **affrontements violents entre jeunes de Persan et Beaumont-sur-Oise** ; ceux-ci ont eu lieu dans l'enceinte du Lycée Évariste Galois ou à ses abords. Leurs origines peuvent paraître très anecdotiques et mettent en scène des jeunes scolarisés dans l'établissement ou non. Ils conduisent par la suite à des rixes violentes dans les quartiers du Village et de Boyenval, qui cette année ont conduit à des hospitalisations. Il nous paraît crucial pour 2020-2022 de mener des actions transversales entre Persan et Beaumont-sur-Oise sur cette problématique, en lien avec les acteurs jeunesse locaux. Nous avons été sollicités par la gendarmerie afin de réfléchir à des actions de prévention. Nous avons proposé une rencontre avec les correspondants « cohésion sociale » de la gendarmerie et le CAJ de Beaumont-sur-Oise et le CLSPD de Persan.

2.2 Données statistiques 2020

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	0	2	0	6	2	8	0	1	19
Réseau informel	0	0	0	0	1	1	7	2	6	15	0	1	33
Réseau institutionnel	0	0	0	0	1	1	1	0	3	7	0	1	14
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Situation familiale													
Célibataire	0	0	0	0	2	4	8	8	9	29	0	3	63
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	0	0	3
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Mode d'hébergement													
Logement stable	0	0	0	0	2	4	8	8	11	17	0	1	51
Logement précaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13	0	2	15
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	0	0	2	0	8	4	5	12	0	0	31
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	0	0	0	0	1	0	4	4	10	0	1	20
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	0	0	0	3	0	0	2	7	0	2	14
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Environnement familial du jeune													
Famille monoparentale	0	0	0	0	1	2	2	5	2	5	0	1	18
Famille recomposée	0	0	0	0	0	1	1	0	0	10	0	0	12
Famille nucléaire	0	0	0	0	1	1	5	3	9	15	0	2	36
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Situation socioprofessionnelle													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	0	0	0	1	3	6	3	5	14	0	0	32
Scolarisé/en formation/ avec problématique scolaire	0	0	0	0	1	1	2	5	0	2	0	0	11
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
En emploi	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	1	5
En formation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7	0	0	7
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2	0	1	6
Sans projet professionnel ou scolaire	0	0	0	0	0	0	0	0	1	3	0	1	5

TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	0	0	0	2	4	8	8	4	8	0	1	35
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0	0	0	0	0	0	1	6	0	1	8
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	0	6	14	0	1	21
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
TOTAL	0	0	0	0	2	4	8	8	11	30	0	3	66

Les jeunes uniquement connus par l'équipe ne sont pas comptabilisés dans les statistiques qui suivent ; les données présentées ne concernent que les jeunes pour lesquels un travail éducatif ponctuel ou durable a pu être engagé.

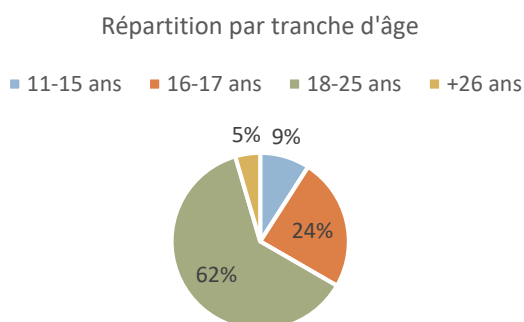
2.3 Analyse des données statistiques 2020

Le nombre de jeunes accompagnés par le service en 2020 reste le même qu'en 2019. Néanmoins la répartition par genre et par tranche d'âge est différente.

Le contexte sanitaire, les deux confinements n'ont pas favorisé le maintien complet de nos activités, notamment la mise en place d'actions collectives. Néanmoins nous notons une répartition par sexe qui tend à s'équilibrer depuis 2018. En effet, 32% des jeunes accompagnés sont des filles (deux fois plus que 2019) et 68% des garçons.

Par ailleurs, au-delà d'un simple cumul d'accompagnements, il convient d'envisager derrière ce chiffre de 66 jeunes la diversité des situations que celui-ci recouvre. En effet, chacune de ces situations de jeunes aura fait l'objet d'une attention et d'une évaluation particulières de la part des éducateurs. A chaque situation, les professionnels ont cherché à apporter une réponse personnalisée, non-standardisée et respectant le rythme du jeune quant à sa capacité à s'engager dans une relation éducative.

Ainsi, ces situations très diverses ont conduit les éducateurs à proposer la mise en place d'un accompagnement ; celui-ci aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non... Certains accompagnements ont particulièrement mobilisé l'équipe éducative. C'est notamment le cas des situations de jeunes confrontés à des difficultés d'insertion professionnelles importantes se cumulant à des difficultés sociales (conflits familiaux, rupture d'hébergement...) et/ou à des problématiques personnelles (addictions, besoin de soins,...). Bien qu'étant minoritaires, ces situations complexes mobilisent chez les éducateurs des compétences multiples.



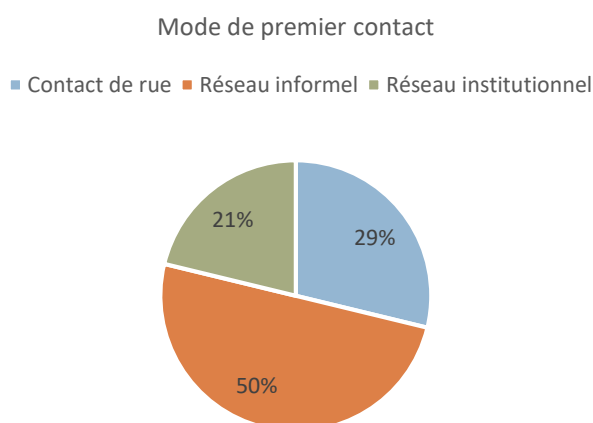
L'équipe éducative intervient auprès de l'entièreté du public jeune visé. Toutefois, on note que les jeunes majeurs ont significativement adhéré à la rencontre avec les éducateurs sur la commune. On note une diminution importante du nombre de jeunes âgés de 11 à 15 ans notamment en lien avec l'impossibilité d'organiser des activités et

sorties collectives, modalité de travail qui d'ordinaire impacte de façon significative cette tranche d'âge.

En 2020, comme depuis notre implantation, **la majorité des jeunes accompagnés étaient âgés de 18 à 25 ans**. Cela a représenté près de 60% des accompagnements. Nous pouvions nous attendre à davantage de distance de la part des jeunes de cette tranche d'âge, certains ayant exprimé une forme de défiance à l'égard du service arguant que « ce n'est plus La Bulle ». Par un travail de présence et de contact régulier, les éducateurs ont su permettre à de nombreux jeunes de lever pour partie cette défiance.

Concernant les mineurs, le travail partenarial qui s'engage progressivement avec le Collège et celui qui se consolide avec le Centre Animation Jeunesse, a permis d'accentuer le travail de communication de l'équipe éducative. Les liens continus ainsi que les initiatives partagées avec les partenaires jeunesse ont permis à n'en pas douter de **consolider l'identification de l'équipe par les plus jeunes**.

Mode de premier contact



Le présent graphique laisse apparaître que le réseau informel est la principale modalité d'entrée en relation avec les jeunes accompagnés en 2020. Puis vient celui du travail de rue. Il est à noter que, depuis notre implantation sur le territoire, l'équipe éducative effectue quasi-quotidiennement du travail de rue.

Ancienneté de la relation éducative

L'année 2020 aura connu l'engagement de 31 nouveaux accompagnements ; soit 47% du public global. 53% des jeunes accompagnés le sont depuis au moins 1 an. Ceci vient traduire la capacité de l'équipe éducative à maintenir un lien consistant avec de nombreux jeunes en fort besoin de soutien et ce malgré le contexte sanitaire.

Répartition des demandes explicites

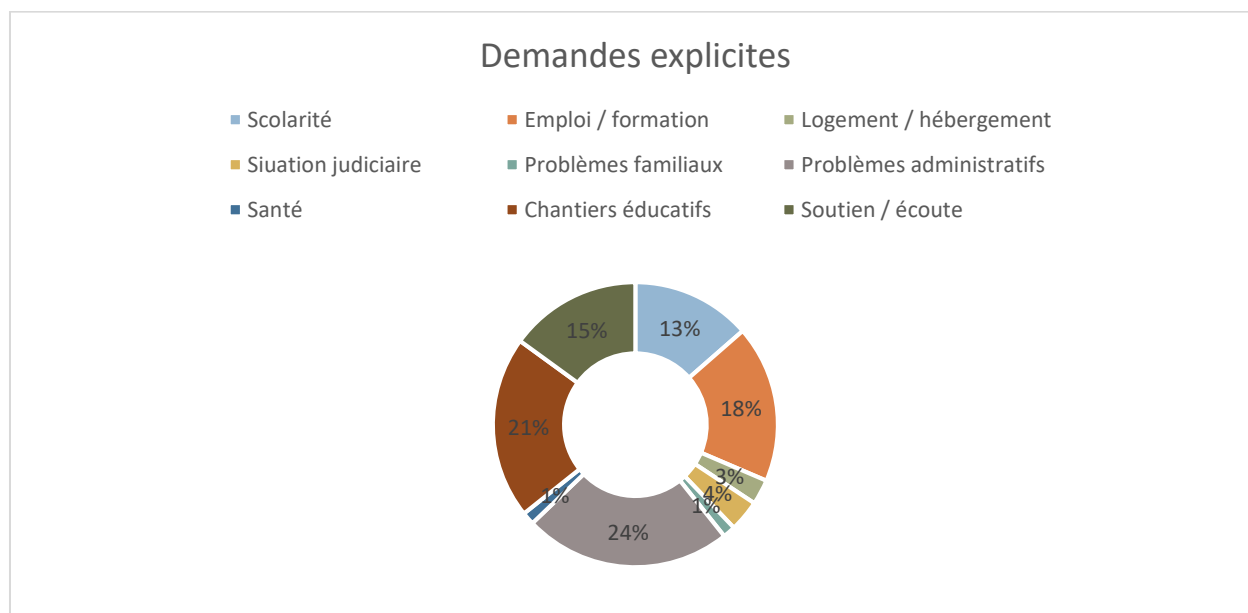
24% des demandes sont liées à des problèmes administratifs et financiers pour cette année 2020.

Ces demandes traduisent pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Elles sont également un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation. Néanmoins leur part est plus importante que l'année précédente. En effet, le contexte sanitaire, la mise au chômage partiel, a conduit à déstabiliser les situations financières de certains jeunes voire à les fragiliser de façon

significative. Parallèlement, l'équipe a pu accompagner certains jeunes dans la régularisation d'amendes liées à des non-respects des confinements et/ou des couvre-feux.

20% des demandes concernent des chantiers éducatifs : dès la première année de réimplantation, les jeunes rencontrés ont particulièrement sollicité l'équipe éducative afin de pouvoir bénéficier d'actions collectives.

Les actions collectives demeurent une médiation particulièrement efficace pour entrer en contact avec des jeunes de tous âges. Les actions collectives réalisées par l'équipe éducative peuvent prendre différentes formes : activités d'expression, sorties, séjours, ...

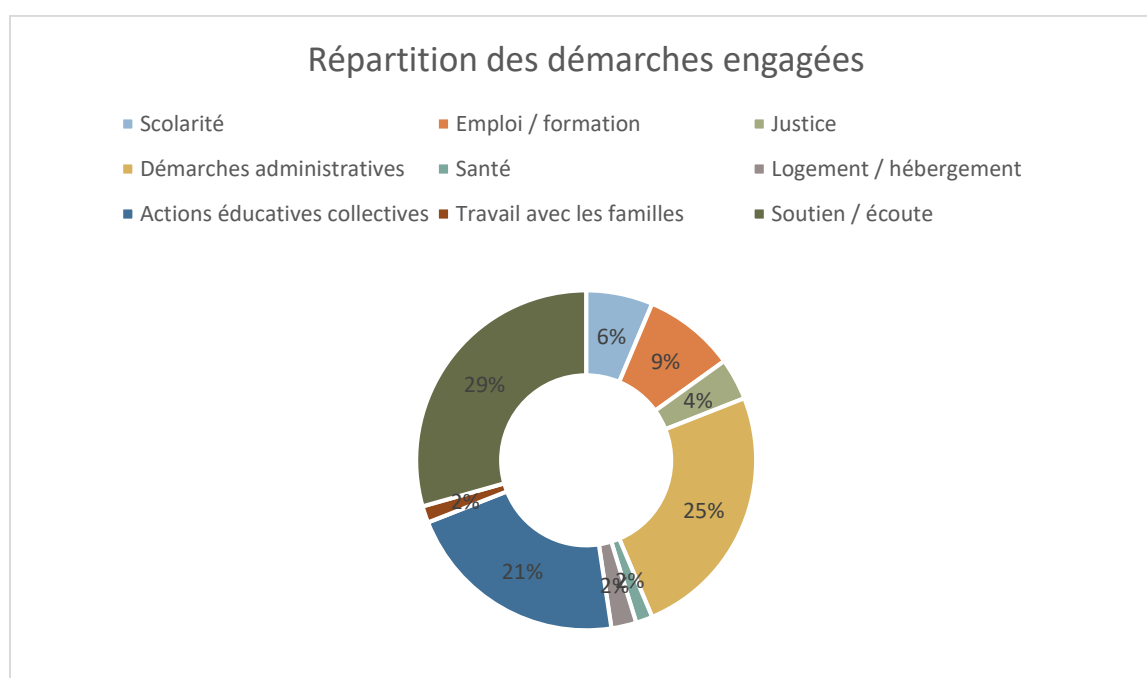


Le graphique ci-dessus laisse apparaître l'importance des demandes en matière d'actions collectives, comme en 2019. On note également que les demandes pour des démarches de recherche d'emploi ou de formation ont représenté 18% des demandes totales. Cela traduit pour partie l'identification faite à priori par les jeunes de ce que peut proposer l'équipe éducative. Ces demandes sont également un préalable à l'engagement de démarches spécifiques réalisées à l'issue d'une phase de rencontre et d'évaluation.

Durant cette année, on peut observer que peu de demandes portaient sur des thématiques demeurants toutefois sensibles : la santé, le logement, la situation judiciaire, ...

Il convient à l'évidence de constater que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas ou peu de demandes spontanées que les jeunes accompagnés ne rencontrent pas de difficultés majeures portant sur ces questions. C'est par exemple le cas concernant la thématique « situation judiciaire ». Le nombre de demandes rend alors peu compte de la continuité et la régularité des échanges sur cette thématique entre éducateurs et jeunes.

Répartition des démarches engagées



On note pour cette année la part importante des démarches d'écoute et soutien (29%). L'item "Écoute/Soutien" regroupe l'ensemble des démarches d'écoute des jeunes visant à les soutenir face à des difficultés de natures très diverses.

Il est intéressant de constater que ces demandes à fortes valeurs relationnelles et éducatives peuvent être formulées par des jeunes de tous âges.

2.4 Les modalités d'actions en prévention spécialisée

Le travail de rue

Créer des occasions d'établir de nouvelles relations de confiance avec les jeunes est l'un des objectifs de la Prévention spécialisée. Cette démarche repose fondamentalement sur une dynamique « d'aller vers » que vient manifester de manière singulière le travail de rue. Cette pratique consubstantielle de la Prévention spécialisée doit être contextualisée et adaptée à chaque territoire au regard de la réalité des besoins. L'équipe éducative organise donc chaque semaine le travail de rue en fonction des besoins identifiés et des orientations retenues (lieux, horaires, durée, régularité, ...). La démarche de l'équipe demeure d'aller vers les jeunes se trouvant à la marge des institutions ; vers ceux qui peuvent se montrer les moins facilement accessibles.

Le travail de rue trouve également une large part de sa pertinence dans sa fonction de présence sociale. Cette modalité d'intervention permet d'observer le territoire, son ambiance, les déplacements et habitudes des jeunes, les liens de solidarité et les tensions entre groupes... Il permet également d'être en contact régulier et relativement informel avec les partenaires de terrain. Cette démarche de contact direct et de proximité avec le territoire permet à l'équipe une certaine connaissance et une réactivité face à des « mouvements » et phénomènes collectifs concernant les jeunes.

Le contexte de réimplantation du service sur Beaumont-sur-Oise a conduit l'équipe éducative à accentuer les temps de travail de rue, permettant ainsi aux jeunes d'identifier les éducateurs et le service. Le quartier de Boyenval est ciblé prioritairement. Néanmoins, les éducateurs vont au contact des jeunes dans les autres quartiers, comme le RAC, le centre-ville, aux abords du Collège Jacques Monod et du Lycée Evariste Galois.

Ainsi depuis son implantation sur le territoire, **l'équipe réalise du travail de rue quotidiennement**, intégrant notamment une présence aux abords du Collège et du Lycée. Par ailleurs, l'équipe éducative a accentué son travail de rue aux abords du Lycée, suite à de nombreuses altercations physiques qui s'y sont déroulées entre jeunes de Persan et de Beaumont-sur-Oise.

Grace à ce travail, les éducateurs sont au contact de nombreux jeunes : plus d'une centaine, résidant non-exclusivement sur Boyenval. Depuis 2018, tous les jeunes accueillent plutôt positivement l'arrivée de nouveaux éducateurs mais également, tout simplement, le redémarrage d'une action éducative sur la commune. Il est à noter que certains jeunes majeurs ont pu signifier leur indifférence, voire leur défiance à l'égard de la nouvelle équipe : « c'est plus la Bulle », « on n'a pas besoin de vous, je ne viendrai pas vous voir ». On ne note pas d'hostilité particulière en dehors de celle-ci, toutefois, le réamorçage de la relation avec certains jeunes et notamment les plus âgés nécessite du temps ; un temps qu'il est à ce jour difficile de quantifier.

Les éducateurs vont à la rencontre des jeunes également **au Centre d'Animation Jeunesse**, avec qui un partenariat solide se construit.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans sont relativement accessibles et en demande. Ils sont globalement visibles sur l'espace public et peuvent facilement être rencontrés aux abords ou dans les établissements scolaires. Les concernant, le travail de rue permet une régularité de rencontres préalables à l'instauration d'une relation de confiance, voire d'un accompagnement.

Concernant les jeunes âgés de 19 à 25 ans, ceux-ci demeurent moins accessibles d'emblée. Dans l'action auprès de ces jeunes, le travail de rue est ainsi un support déterminant. Il permet une approche progressive et respectueuse du rythme de ces jeunes.

L'espace de jeu synthétique est très investi par les jeunes âgés de 13 à 15 ans qui y jouent essentiellement au football.

A Boyenval, les plus âgés (de 18 ans à plus de 30 ans) restaient aux abords de **l'épicerie** fermée depuis désormais plusieurs mois. Ils y avaient « investi » de manière tout à fait irrégulière un local. Les éducateurs n'y accédaient pas et tout passage aux abords de ce local était scruté par ces occupants.

Certains des jeunes qui y étaient présents étaient rencontrés ailleurs que sur ce lieu. Cet endroit avait été totalement fermé, dans le projet d'être réhabilité pour accueillir dans un premier temps un Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP). Ce local a été vandalisé à plusieurs reprises. Aujourd'hui les jeunes ont changé de lieu de regroupement. Ils occupent les parkings souterrains et certaines caves.

Sur le même quartier, les éducateurs identifient les gardiens comme de réels professionnels pouvant être ressource ; ils ont une connaissance très importante des habitants de tous âges.

Les groupes de filles transitent des établissements scolaires à leur domicile mais celles-ci ne restent pas sur l'espace public de Boyenval.

Selon les observations de l'équipe éducative réalisées lors du travail de rue sur l'ensemble de la commune, les groupes de jeunes sont le plus souvent d'âge similaire et sont non-mixtes. Les plus jeunes (11-15 ans) circulent dans la commune mais ne restent pas statiques.

Les jeunes s'arrêtent parfois à **l'épicerie du centre-ville** mais y restent peu de temps. On note que les jeunes résidant le quartier de Boyenval s'y rendent souvent à pieds pour quelques achats. Concernant le Centre-Ville, l'équipe éducative a remarqué que le **PMU** accueille beaucoup de jeunes qui y jouent. Ce sont donc des lieux où les éducateurs peuvent aller au contact des jeunes.

Le **Skate-park** accueille de nombreux jeunes du Lycée qui y accèdent durant la pause méridienne et, certainement, aux heures de permanence. **Les quartiers Duquesnel et le RAC** apparaissent à ce jour assez calmes. L'équipe y passe lors de séquences de travail de rue. Toutefois, de nombreux jeunes qui y résident sont davantage rencontrés sur d'autres quartiers.

L'accompagnement socio-éducatif individualisé

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est un composant central de la pratique de l'équipe éducative. C'est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. **L'accompagnement socio-éducatif vise à permettre aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et compréhension, de prendre de la distance et de trouver de nouvelles motivations afin qu'ils puissent s'engager dans un processus de changement et/ou de définition d'un projet tendant notamment vers une plus grande autonomie.**

Afin de préciser les contours de ce travail plusieurs aspects peuvent être envisagés.

Tout d'abord, il convient de rappeler que **ce travail, comme toute autre intervention de l'équipe, est respectueux des règles et principes qui régissent la Prévention Spécialisée.** Il s'agit ici notamment de la libre-adhésion, du respect de l'anonymat et de l'obligation de secret professionnel. Ainsi, lorsqu'un jeune se saisit du soutien proposé, l'action des éducateurs demeure dépendante de l'adhésion préalable de celui-ci. Cette adhésion ne peut être décrétée. Elle est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect strict de la parole du jeune. Il est aussi rappelé à certaines occasions l'obligation de secret mais également les limites de celle-ci.

Ainsi, lorsqu'un accompagnement s'engage, l'équipe considère que **l'adhésion du jeune selon les règles énoncées constitue en quelques sortes un acte volontaire initial de sa part dans une dynamique de changement.** Ceci est évidemment à rapporter à l'âge du jeune en question. Il va sans dire qu'il ne sera pas attendu les mêmes capacités d'implication et d'autonomie personnelle de la part d'un jeune de 12 ans que d'un jeune adulte de 19 ans. Le travail d'accompagnement s'adapte à l'âge et à la maturité dont paraît faire preuve le jeune en demande de soutien.

Ensuite, il faut considérer que l'accompagnement proposé est personnalisé. **En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré.** Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune. **Un tel travail nécessite du temps et impose une capacité de distanciation.**

Pour conclure, **l'accompagnement socio-éducatif proposé par l'équipe cherche à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant mineur.** Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leurs enfants. Il faut noter que l'équipe accompagne régulièrement des parents dans l'élaboration et la formulation d'une demande d'aide auprès des services adaptés. Enfin, dès lors que d'autres partenaires sont engagés dans un travail auprès du jeune et de sa famille, il est systématiquement recherché les modalités d'articulation les plus pertinentes afin d'éviter une superposition préjudiciable des interventions.

Les actions collectives

Activités et sorties collectives

Il apparaît régulièrement que les modalités individualisées de rencontre et d'échange avec les jeunes ont une moindre pertinence concernant certains d'entre eux ; ceci est particulièrement le cas avec les plus jeunes. Afin de demeurer accessible à ceux-ci, l'équipe propose des sorties et activités collectives. Celles-ci permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe. Ces activités et sorties ne font pas l'objet d'une programmation annuelle spécifique. Elles sont établies au cas par cas et notamment en visant l'implication des jeunes concernés. Enfin, au-delà de rechercher uniquement une facilitation du lien avec certains jeunes, les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs. Ceux-ci pourront être le développement de certaines capacités d'anticipation, de prise d'initiative, de coopération, de négociation, d'ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles, ...

Les séjours

L'équipe éducative affirme régulièrement son fort intérêt pour les séjours comme supports de son action. Pour rappel, les séjours ne font pas forcément l'objet d'une programmation de nombreux mois à l'avance ; la démarche de l'équipe éducative étant de ne pas proposer des projets préétablis aux jeunes.

Le travail mené à chaque réalisation par l'équipe consiste pour une part à créer les conditions d'une implication des jeunes dès la phase de conception du séjour. La dynamique mise en place devient alors à chaque fois singulière ; celle-ci étant à l'image des capacités et difficultés du groupe concerné.

Les séjours organisés par l'équipe éducative visent globalement trois objectifs :

- **La consolidation du lien entre jeunes et éducateurs :** En proposant un temps partagé venant rompre avec l'ordinaire et le quotidien, il est constaté que la relation entre jeunes participants et éducateurs se voit être renforcée. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses modalités ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène personnelle...
- **L'approfondissement d'une évaluation concernant la situation et les difficultés de certains jeunes :** Parmi les jeunes participants aux séjours proposés, l'équipe cherche à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation garçons-filles, lien à la famille, projet personnel, etc...
- **L'accompagnement dans une plus grande autonomie et dans une meilleure capacité de collaboration entre pairs :** S'agissant de ce dernier point, il est à noter que la mise en œuvre d'un séjour nécessite la réalisation de nombreuses tâches pour lesquelles l'équipe éducative cherche à impliquer les jeunes participants. Ceux-ci sont donc positionnés en tant qu'acteurs

dans la conception, la programmation et la réalisation de leur séjour. Ils sont mis en situation de responsabilité, de dialogue et de négociation.

Les chantiers éducatifs

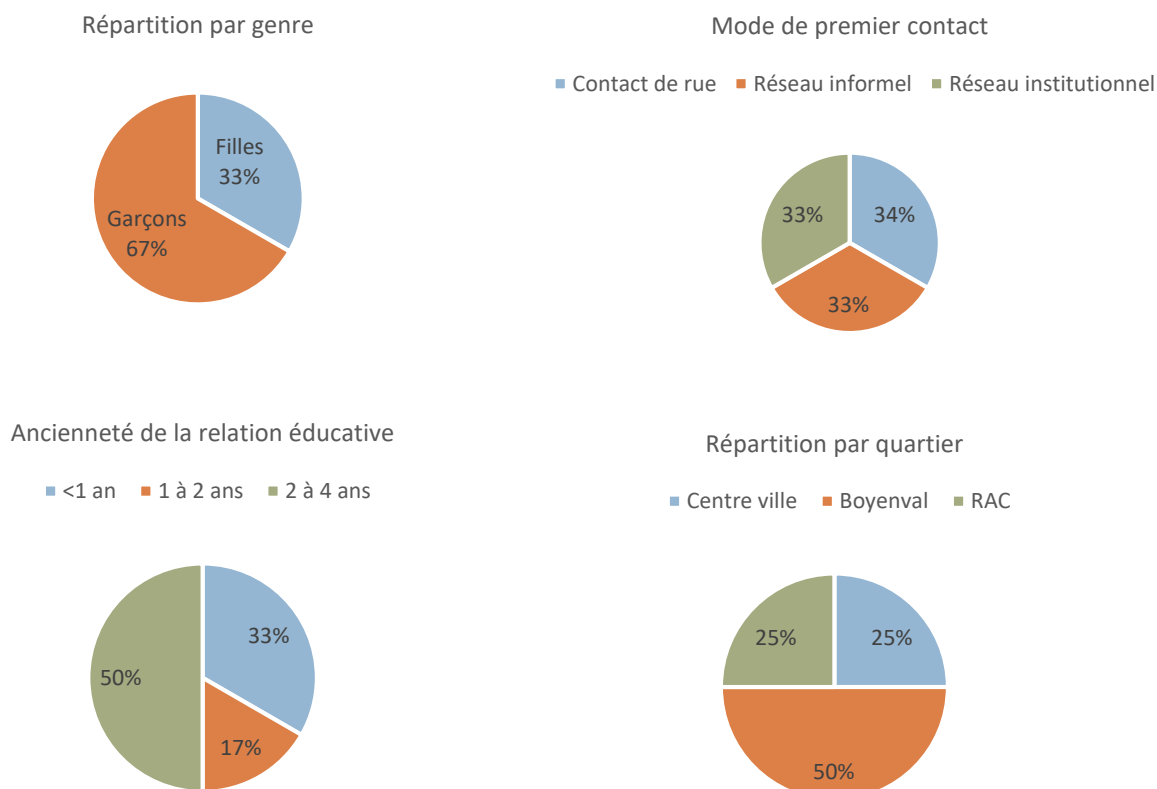
Le chantier éducatif s'adresse à des jeunes ayant besoin d'occasions accompagnées afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement. A ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences pré-professionnelles bien qu'il contribue à une découverte et à un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. Cette mise en situation vise ainsi différents objectifs :

- **Un temps de réassurance** : Tout d'abord, la réalisation d'un chantier éducatif doit permettre au jeune participant de se trouver réassuré quant à ses propres capacités au regard du travail concrètement réalisé. De ce fait, plus le travail réalisé est visible et valorisable dans un cadre collectif, plus cet effet de réassurance peut également être renforcé. La démarche éducative est alors de soutenir le jeune confronté à des doutes afin de surmonter, au moins partiellement, ceux-ci.
- **Un temps de repérage** : Le chantier éducatif permet d'envisager concrètement un emploi notamment par le biais des contraintes et satisfactions que celui-ci peut procurer. Il s'agit d'accompagner le jeune dans la prise en compte d'une nécessaire ponctualité, du respect des règles de sécurité, de son inscription dans la vie en collectivité, tout en invitant à un certain esprit d'initiative. Le chantier éducatif fournit une occasion significative de solliciter et de stimuler dans un contexte sécurisant les capacités de responsabilisation, d'implication et de coopération des jeunes.

Enfin, il est à noter que la participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle. Celle-ci est proportionnelle au nombre d'heures réalisées et peut être mobilisée dans le cadre d'un projet d'insertion.

III. Actions menées en 2020 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans



Durant cette année 2020, l'équipe n'a accompagné que 6 jeunes de cette tranche d'âge dont 2 filles et 4 garçons. Le nombre de jeunes accompagnés de cette tranche d'âge a diminué de plus de moitié par rapport à l'année précédente.

Les deux jeunes filles ont été rencontrées durant l'année 2020 par le réseau institutionnel et le « bouche à oreille »

Une part importante des demandes exprimées par les jeunes de cette tranche d'âge concerne les chantiers éducatifs. Les confinements ont généré beaucoup de frustration chez les jeunes de cette tranche d'âge qui verbalisaient à l'équipe leur envie et leur besoin d'activité.

Pour rappel, cette année 2020 a été marquée par une situation sanitaire exceptionnelle qui a conduit à un confinement général en mars 2020, à la fermeture des établissements scolaires, l'arrêt des activités extra-scolaires.

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

Dans certaines de ces situations, les jeunes évoluent dans un climat familial complexe nécessitant un étayage éducatif auprès des parents. Nous avons travaillé en partenariat avec des services de **protection de l'enfance**. Services qui intervenaient déjà auprès des familles dans le cadre de mesures d'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) ou d'Aide Éducative à Domicile (AED). La coordination de nos missions avec celles des services susmentionnés nécessite des échanges réguliers. L'équipe a ainsi

accompagné plusieurs jeunes se trouvant dans des conditions de vie familiale compliquées et dégradées.

3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges

En 2019, l'équipe avait travaillé ponctuellement avec le collège et avait notamment participé à des conseils de discipline. Nous nous sommes associés à l'association de Parents d'élèves en février 2020 pour aller rencontrer des classes de 6^{ème} sur le thème du harcèlement scolaire. Juste avant le confinement de mars 2020, nous avons rencontré la direction du **Collège Jacques Monod, l'assistante sociale scolaire, l'infirmière et le CPE**. Durant cette rencontre, nous avons pu exprimer notre fort intérêt à être associés à différentes instances internes de l'établissement. Malheureusement le contexte sanitaire a stoppé cette dynamique.

L'équipe est restée en lien avec **l'Assistante sociale** de l'établissement dans le cadre d'accompagnements individualisés et pour organiser la distribution des tablettes numériques données par la préfecture.

3.4 Les actions collectives

Une part importante des demandes exprimées par les jeunes de cette tranche d'âge concerne les loisirs. Par ailleurs, ils souhaitent pouvoir accéder à un espace où ils peuvent venir échanger entre eux mais également avec des adultes.

Il est d'emblée à noter qu'en matière d'accès aux loisirs et à la culture, la démarche de l'équipe a évidemment été de chercher à rapprocher les jeunes concernés des services de droit commun existants, et notamment du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de la Ville. Cette démarche de rapprochement est d'ailleurs constitutive des missions de la prévention spécialisée. Toutefois, dans certains cas spécifiques, des activités ont été proposées soit dans une logique de transition ou de rapprochement, soit dans une démarche de renforcement du lien ou de travail éducatif ayant l'action collective comme support.

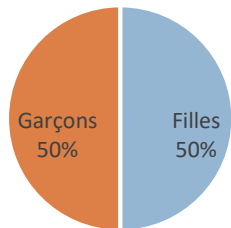
En février 2020, nous avons organisé un foot-five avec 8 jeunes de cette tranche d'âge.

En août 2020, nous avons co-animé avec le CAJ une soirée ciné-débat sur le thème du harcèlement.

IV. Actions menées en 2020 en direction des 16-25 ans

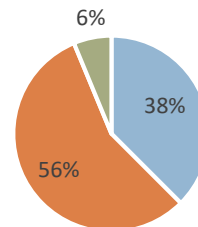
4.1 Zoom sur les 16-17 ans

Répartition par genre



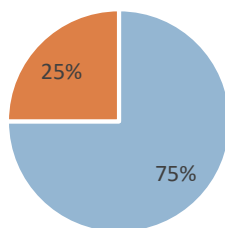
Mode de premier contact

■ Contact de rue ■ Réseau informel ■ Réseau institutionnel



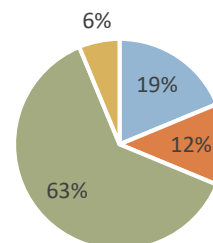
Ancienneté de la relation éducative

■ <1 an ■ 1 à 2 ans



Répartition par quartier

■ Centre Ville ■ RAC ■ Boyenval ■ Autres



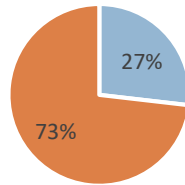
Si un accompagnement éducatif individualisé peut être proposé à des jeunes de moins de 16 ans, il demeure que ce n'est qu'à partir d'un certain âge que celui-ci peut se voir renforcé par une plus grande capacité de choix et d'adhésion personnelle. Les capacités de dialogue, d'implication et de distanciation sollicitées chez le jeune accompagné sont indissociables d'une certaine autonomie psychologique. De ce fait, l'accompagnement proposé aux jeunes âgés d'au moins 16 ans prend en compte cette différence notable.

Nous avons accompagné 16 jeunes de cette tranche d'âge en 2020, autant de filles que de garçons. Pour la majorité des jeunes, ce sont de nouveaux accompagnements, dont l'entrée en relation a été par le réseau informel et le travail de rue.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans

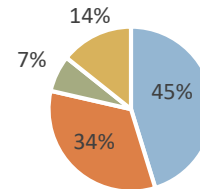
Répartition par genre

■ Filles ■ Garçons



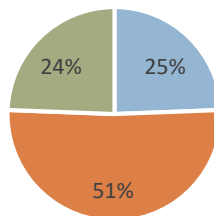
Répartition par quartier

■ Boyenval ■ Centre ville ■ RAC ■ Autres



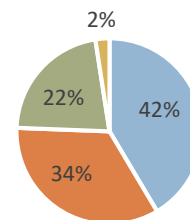
Mode de premier contact

■ Contact de rue ■ Réseau informel ■ Réseau institutionnel



Ancienneté de la relation éducative

■ <1an ■ 1 à 2 ans ■ 2 à 4 ans ■ >4 ans



Les jeunes de 18 à 25 ans représentent 62% du public accompagné par le services majoritairement masculin (11 filles et 30 garçons).

Dans les demandes des jeunes, nous retrouvons majoritairement des demandes liées à des problèmes administratifs et financiers, puis à part égales des demandes de chantiers éducatifs, de recherche d'emploi et de formation.

4.3 Le travail de rue

En 2020, il y a eu de nombreux conflits entre les jeunes de Persan et Beaumont-sur-Oise amenant à des affrontements devant le Lycée Evariste Galois et dans l'enceinte de l'établissement. Les équipes éducatives de Persan et Beaumont-sur-Oise ont accentué la fréquence du travail de rue devant l'établissement.

L'année 2020 a été année de consolidation dans le lien avec les jeunes de cette tranche d'âge les plus en difficultés et les plus éloignés des institutions. L'équipe a cherché à déployer tous les moyens de contact dont elle dispose pour nouer une relation avec les jeunes concernés. Dans cette perspective, un travail de rue quotidien est, à n'en pas douter, une priorité du service. Les jeunes de Boyenval, de cette tranche d'âge, peuvent être rencontrés régulièrement dans le cadre du travail de rue sur le quartier.

4.4 L'accompagnement éducatif et socio-professionnel

Le maintien des liens partenariaux ainsi que l'arrivée de nouveaux partenaires sur le territoire durant l'année 2019 ont permis de soutenir significativement l'entrée en contact avec des jeunes non-accompagnés par le moyen du réseau institutionnel. L'équipe s'est significativement engagée sur les Commissions Locales d'Attribution et de Suivi "Garantie Jeunes", et réalise des réunions d'information collective auprès du Hub de la réussite (mission locale et Ecole de la Deuxième Chance). L'année 2020 a été marquée par la situation sanitaire et la participation du service sur ces instances s'est stoppée.

Les jeunes de 16 à 25 ans évoquent avec l'équipe éducative les problématiques suivantes : **difficultés d'insertion professionnelle, difficultés administratives, difficultés de santé, rupture d'hébergement, poursuites judiciaires à leur rencontre...**

Comme nous l'avons dit précédemment, le travail engagé par l'équipe éducative consiste en une réimplantation d'une action de prévention spécialisée. C'est particulièrement le cas concernant le travail auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Ceux-ci ne sont pas enclins à faire rapidement confiance. De la défiance, toutefois sans agressivité, a même été exprimée par certains jeunes à l'égard de l'équipe.

Concernant les jeunes encore scolarisés, nous sommes en lien étroit avec l'assistante sociale du Lycée Evariste Galois de Beaumont-sur-Oise (qui intervient également à l'EREA Françoise Dolto de Beaumont-sur-Oise). L'assistante sociale scolaire a déjà orienté plusieurs jeunes en difficultés sur l'établissement scolaire vers notre service. Nous chercherons à consolider nos liens avec le Lycée.

4.5 Les actions collectives

L'équipe éducative est régulièrement sollicitée par les jeunes pour des chantiers éducatifs.

- Sous la forme d'un chantier éducatif, nous avons mis en action 3 jeunes de Beaumont-sur-Oise sur la journée « Recycl'Défi » en février 2020, pour confectionner et distribuer des crêpes aux participants. Les jeunes étaient également mis en situation d'animation avec des plus petits.



- Nous avons pu réaliser 2 chantiers de nettoyage du quartier de Boyenval durant l'été, mettant en action 6 jeunes au total. Ces chantiers ont été financés par CDC-Habitat social.



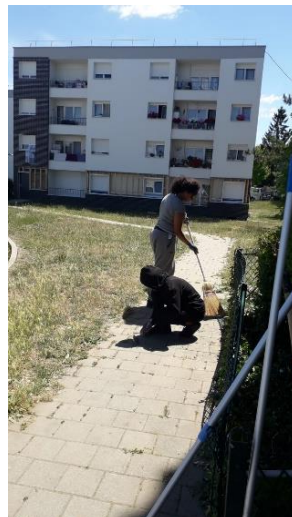
Outre le fait que ces chantiers ont offert un réel support au travail éducatif, ils ont participé à l'identification du service et de l'équipe éducative puisqu'ils se sont déroulés au cœur du quartier. Ces chantiers éducatifs se sont déroulés en extérieur avec une visibilité des habitants (qui ont encouragé les jeunes) et d'autres jeunes qui ont pu interpeller l'équipe éducative.

Grâce à ces chantiers, les jeunes ont ouvert droit à une bourse éducative. Elles ont été utilisées pour des formations au permis de conduire (AEA IMAJ et autres auto-écoles), des formations BAFA.

– Concrétisation du projet de street workout :

Dès le début de notre implantation sur le quartier, un groupe de jeunes de Boyenval a sollicité l'équipe éducative pour les aider à construire **un projet d'installation de musculation urbaine (Street Workout)**. Ce projet s'est construit tout au long de l'année 2019 et en 2020, avec des phases d'écriture de projet avec les jeunes, des recherches d'entreprises spécialisées. Les jeunes ont pu présenter à la municipalité le projet et participé à un repérage du lieu précis d'installation.

Le projet a été validé en Conseil municipal et les fonds ont été débloqués pour une installation dans le quartier de Boyenval en 2020. La situation sanitaire n'a pas permis à ce que l'on puisse organiser une inauguration.



V. Partenariats et participation au développement social local

5.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

L'action en faveur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans constitue une orientation permanente des services de prévention spécialisée. Afin notamment de soutenir en « outillant » les équipes éducatives dans la réalisation de cette mission, l'association IMAJ a progressivement développé différents dispositifs complémentaires également ouverts auprès des partenaires du territoire. Une organisation spécifique permet dans le cadre de chaque dispositif d'assurer une coordination renforcée entre les équipes facilitant ainsi la sécurisation du parcours des jeunes.

- Avec l'AEA

4 jeunes ont fréquenté l'AEA en 2020. Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan social et professionnel,
- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel,
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

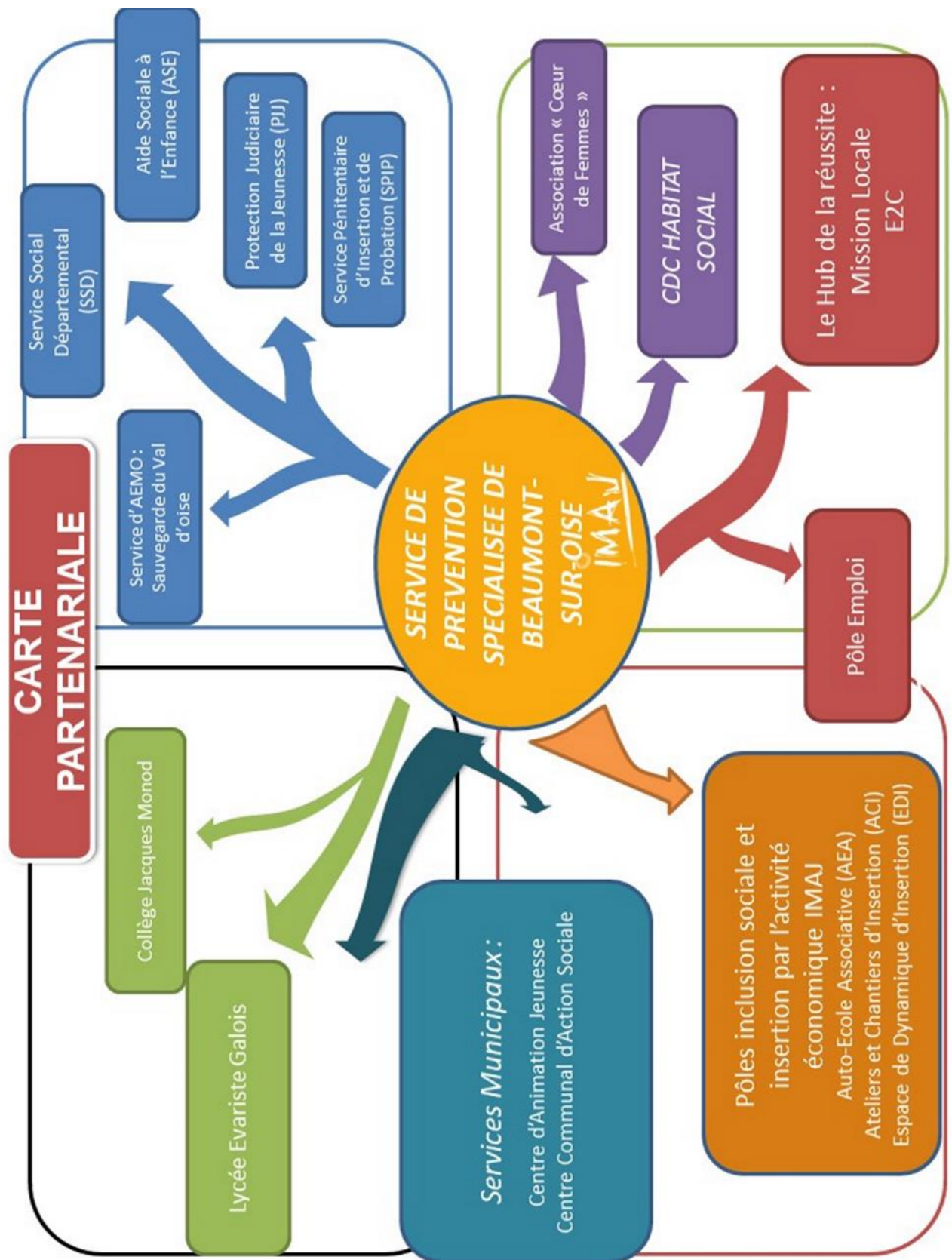
Chaque jeune accompagné par une équipe de prévention spécialisée ayant été admis au sein de l'ACI bénéficie d'un co-accompagnement. De ce fait, les éducateurs assurent la continuité du suivi notamment en lien avec la Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle (CISP) ainsi que les encadrants techniques de l'ACI.

A ce jour, l'association IMAJ porte quatre ACI :

- Un Bâtiment second œuvre (peinture, revêtement de sol,).
- Une Ressourcerie dont les activités principales sont la collecte, le tri, la rénovation, le réemploi et la vente.
- Un ACI Logistique/Manutention ouvert en septembre 2018.
- Un ACI Espaces-verts également ouvert en septembre 2018

Cette année, 1 jeune orienté par l'équipe éducative de **Beaumont-sur-Oise** a été embauché dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle.

5.2 Partenariats actifs en 2020



Scolarité		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Collège	Points réguliers avec les Conseillers Principaux d'Education et l'Assistante sociale de l'établissement	Ponctuels
Collège	Participation à des Conseils de Disciplines concernant des jeunes accompagnés par le service	Pas en 2020
Lycée Evariste Galois	Points réguliers avec les Conseillers Principaux d'Education et l'Assistante sociale de l'établissement	Ponctuels
Protection de l'enfance		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Points réguliers avec les éducateurs en charge de mesures Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) et d'AED concernant des jeunes accompagnés par le service	Ponctuels
Services AEMO de la Sauvegarde du Val d'Oise	Présentation de l'action de prévention spécialisée à l'équipe éducative	une fois par an
Aide Sociale à l'Enfance	Points réguliers avec les référents ASE des jeunes accompagnés (notamment des Mineurs Non-Accompagnés)	Ponctuels
Insertion professionnelle		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Le Hub de la réussite-Mission locale	Information collective pour chaque nouvelle promotion "Garantie Jeunes": présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	une fois par mois (avant mars 2020)
Le Hub de la réussite-E2C	Information collective pour chaque nouvelle promotion : présentation de l'action de prévention spécialisée et de l'AEA IMAJ	une fois par mois (avant mars 2020)
le Hub de la réussite- Mission Locale	Participation à toutes les Commissions Locales d'Attribution et de Suivi "Garantie Jeunes"	une fois par mois (avant mars 2020)
Suivi judiciaire		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation	Points réguliers avec les Conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation concernant des jeunes accompagnés	Ponctuels
Logement		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Groupement Hôtelier "les chemins de l'espoir"	Point réguliers avec les Travailleurs sociaux du groupement hôtelier concernant les Mineurs Non Accompagnés (MNA) hébergés	Ponctuels
Enfance, jeunesse, famille		
Structure	Type d'actions engagées	Fréquence
Centre d'Animation Jeunesse	Réunion	Tous les deux mois

5.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

Réunions régulières avec l'équipe d'animation du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) :

Ces rencontres permettent un échange régulier sur le territoire et les groupes de jeunes. Elles permettent de partager des constats, des analyses et des préoccupations tant sur les groupes que sur certains jeunes dans un cadre respectant les missions et obligations de chacun. Ces rencontres sont également des temps d'élaboration de projets communs. Nous avons mené ensemble plusieurs actions collectives durant l'année 2020. Ce renforcement partenarial a notamment vocation à faciliter les orientations de jeunes d'un service vers l'autre.

En dehors de ces réunions, l'équipe éducative se rend régulièrement au CAJ dans le cadre de son travail de rue pour aller au contact des jeunes.

Participation à la vie des quartiers

Tout au long de l'année, l'équipe éducative a participé à différentes manifestations locales. Celles-ci peuvent être de deux natures :

- Des manifestations destinées à la jeunesse.
- Des manifestations destinées aux familles dans le cadre d'une dynamique de vie des quartiers.

Dans le cadre de ces actions, l'équipe éducative peut être simplement présente lors de leur déroulement. Elle y assure alors une forme de présence sociale en lien direct avec les jeunes présents, les habitants ainsi que les partenaires. Ces manifestations constituent également pour l'équipe un temps de rencontre avec les jeunes et leur famille dans un contexte plus informel, dans un cadre plus neutre que celui des entretiens individuels par exemple.

L'équipe éducative a participé à toutes les manifestations organisées sur le quartier de Boyenval en 2019. Malheureusement, le contexte sanitaire n'a pas été propice à l'organisation de manifestations. Nous avons participé à « Recycl'défi » en février.

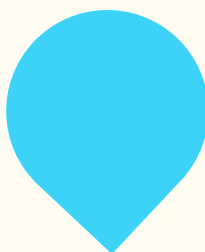
Notre présence sur lesdites manifestations est effective dans une logique de contact renforcé avec les jeunes lors d'initiatives qui peuvent être mobilisatrices pour eux. Nous chercherons notamment une meilleure identification de notre service sur une période que nous qualifions de « réimplantation ».

Durant les manifestations locales, nous avons mobilisé plusieurs jeunes pour y participer de façon active, dans le cadre de chantiers éducatifs. En effet, les jeunes que nous accompagnons ne les fréquentent que très peu. Les y rendre actifs, est une opportunité éducative pour les inscrire dans la vie locale.

Beaumont sur Oise, le 28 mars 2021

Document rédigé par Camille Claudel, Chef de service

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.



SIÈGE SOCIAL
22 AVENUE DU CHAMP BACON
95 400 VILLIERS-LE-BEL
01 34 39 16 00
IMAJ@IMAJ95.FR

SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE DE BEAUMONT SUR OISE
21 RUE BOYENVAL
95 260 BEAUMONT SUR OISE
01 30 34 41 85
IMAJ.PERSAN-BEAUMONT@IMAJ95.FR